



DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA
COOPERATION

DEPARTMENT OF ACADEMIC AFFAIRS AND
COOPERATION

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° **003** / 19/UYII/VREPDTIC/SG/DAAC/DEPE/SSPE
PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE CENT (100) ENSEIGNANTS
A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II

Conformément aux Très Hautes Instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat**, et suite à l'autorisation d'ouverture de postes d'enseignants dans les huit universités d'Etat du Cameroun du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, le Recteur de l'Université de Yaoundé II porte à la connaissance du Public que **CENT (100) POSTES** sont ouverts pour le recrutement d'enseignants dans les établissements de l'Université de Yaoundé II au titre de l'exercice 2019, aux personnes de nationalité camerounaise, âgées au plus de 45 ans révolus au 1^{er} octobre 2019 et titulaires du Doctorat ou du Ph.D.

Lesdits postes sont répartis ainsi qu'il suit :

I- FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES (FSJP) : 55 POSTES

A- Droit privé fondamental (06 postes)

- Droit de la famille/droit des personnes (01 poste)
- Droit des obligations (02 postes)
- Droit des biens/droit foncier (01 poste)
- Procédure civile et commerciale/voies d'exécution (01 poste)
- Droit des sûretés et des garanties du crédit (01 poste)

B- Droit des affaires (07 postes)

- Droit des sociétés (02 postes)
- Droit bancaire (02 postes)
- Droit de l'organisation de l'économie sociale et solidaire (01 poste)
- Droit des assurances/transport/maritime (01 poste)
- Droit de la concurrence/consommation (01 poste)

C- Théorie du droit et épistémologie juridique (03 postes)

- Droits fondamentaux et droit l'homme (01 poste)
- Droit comparé des affaires ou civil (01 poste)
- Epistémologie juridique/Théorie du droit (01 poste)

D- Droit public comparé (06 postes)

- Systèmes constitutionnels comparés/dynamiques constitutionnelles (02 postes)
- Droit national de l'intégration/Dynamique des systèmes de normes (02 postes)
- Systèmes comparés de protection des droits fondamentaux (02 postes)

E- Droit public interne (06 postes)

- Droit constitutionnel/contentieux constitutionnel/Libertés publiques (02 postes)
- Droit administratif/contentieux administratif (02 postes)
- Finances publiques/droit fiscal (02 postes)



F- Droit international et communautaire (06 postes)

- Droit international de l'environnement (01 poste)
- Droit des organisations internationales (01 poste)
- Contentieux international (01 poste)
- Droit du commerce international (01 poste)
- Droit international des investissements (01 poste)
- Droit international humanitaire (01 poste)

G- Droit pénal et sciences criminelles (05 postes)

- Droit pénal international (02 postes)
- Droit pénal général (02 postes)
- Droit pénal économique/criminologie (01 poste)

H- English Law (10 positions)

- Criminal and cybersecurity law (02 positions)
- Administrative law and governance (01 position)
- Information and data security law (01 position)
- Labour law (02 positions)
- Civil procedure and law of evidence (01 position)
- Commercial law/corporate law (02 positions)
- Jurisprudence and legal theory (01 position)

I- Science politique (06 postes)

- Sociologie politique et histoire politique (02 postes)
- Economie politique et politiques publiques (02 postes)
- Relations internationales et études stratégiques (02 postes)

II- FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG) : 25 POSTES

A- Sciences de gestion (14 postes)

- Marketing (03 postes)
- Stratégies et management des organisations (02 postes)
- Gestion des ressources humaines (04 postes)
- Technique quantitative de gestion/informatique de gestion (01 poste)
- Audit et contrôle de gestion (01)
- Entrepreneuriat et PME (01 poste)
- Management des projets (01 poste)
- E-commerce (01 poste)

B- Sciences économiques (11 postes)

- Analyse et politique économique (02 postes)
- Economie internationale et du développement (01 poste)
- Economie des ressources humaines (02 postes)
- Economie monétaire et bancaire (02 postes)
- Economie publique (02 postes)
- Techniques quantitatives (02 postes)

III- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ESSTIC) : 10 postes

A- Information documentaire (02 postes) vtp

- Archivistique (02 postes)

B- Presse écrite (02 postes)

- Techniques rédactionnelles/Web journalisme 02 postes

C- Radio (01 poste)

- Radio (01 poste)

D- Télévision (01 poste) R



- Journalisme multimédia (01 poste)
- E- Technologie de l'information et de la communication (01 poste)**
 - Technologies formatives/mise en ligne des cours et enseignement à distance (01 poste)
- F- Publicité (01 poste)**
 - Publicité (01 poste)
- G- Edition (01 poste)**
 - Editeur (01 poste)
- H- Communication des organisations (01 poste)**
 - Communication des organisations (01 poste)

IV- INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC) : (07 postes)

- A- Diplomatie et enseignement professionnel (02 postes)**
 - Négociations internationales/Droit et pratiques diplomatiques/Monde Arabo-musulman/Extrême orient/Monde slave et ex Union Soviétique (02 postes)
- B- Intégration régionale et coopération pour le développement (02 postes)**
 - Etudes communautaires et politiques d'intégration régionale/Théorie et problèmes contemporains de l'intégration africaine/Relations internationales du développement et problématiques liées au Tiers Monde (02 postes)
- C- Droit international (01 poste)**
 - Droit de l'environnement et du développement durable (01 poste)
- D- Economie internationale (01 poste)**
 - Marketing commercial (E-marketing et E-commerce)/Marketing bancaire et financier (01 poste)
- E- Politique internationale (01 poste)**
 - Question de paix et résolution des conflits/Evaluation et analyse des politiques publiques/Organisations internationales (ONU, UA, etc.) (01 poste)

V- INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES (IFORD) : 03 postes

- Démographie (03 postes)

DEPOT DES DOSSIERS

Chaque candidat résidant sur le territoire national déposera son dossier à l'Université de Yaoundé II, au courrier central du Rectorat, au plus tard le 21 mai 2019, délai de rigueur.

Chaque candidat résidant à l'étranger déposera son dossier dans les Missions diplomatiques et les Postes consulaires, au plus tard le 21 mai 2019, délai de rigueur.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

1. Une demande timbrée datant de moins de trois (03) mois adressée à Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé II ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
3. Un curriculum vitae détaillé et signé ;



4. Les photocopies certifiées conformes de tous les diplômes obtenus à partir du Baccalauréat ou du GCE Advanced Level ;
5. Un exemplaire de la thèse de Doctorat ou du PhD ;
6. Les copies des articles ou des tirés à part des éventuelles publications, le cas échéant ;
7. Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois établi par un médecin du secteur de la santé publique ;
8. Quatre (04) photos d'identité 4 x 4 (en couleur) ;
9. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du récépissé en cours de validité ;
10. Une attestation de service en qualité d'enseignant permanent dans l'Université d'origine, dûment signée par une autorité compétente, pour les candidats aux grades de Chargé de cours, Maître de conférences et Professeur ;
11. Un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
12. Un certificat de nationalité et/ou, s'agissant des candidats résidant à l'étranger, les photocopies du passeport et du permis de séjour certifiées par les services consulaires camerounais ;
13. Une attestation de présence effective dûment signée par une autorité compétente (pour les candidats sollicitant un changement de corps) ;
14. Une autorisation préalable du Ministre utilisateur ou du chef de l'administration d'attache (pour les candidats sollicitant un changement de corps) ;
15. Une copie de la Carte Nationale d'Invalidité (pour les personnes handicapées) ;
16. Un engagement sur l'honneur portant sur : (i) l'authenticité des pièces présentées, (ii) la disponibilité effective du candidat et, s'agissant des candidats résidant à l'étranger, (iii) l'inexistence de toute circonstance pouvant donner lieu à une double situation salariale.

Soa, le 18 FEB 2019



Min. A
P. Adeline M. M. M. M. M.